



# GAL VAGONDO DIOMANDE

## **SYNTHÈSE DE L'ONECI: DES RÉSULTATS SATISFAISANTS!**

Les notes sont vraiment bonnes quant à l'enrôlement des Ivoiriens pour l'obtention de la carte nationale d'identité (CNI). Sur sept millions (7.000.000) d'enrôlés, six-millions-cinq-cent-mille (6.500.000) ont reçu leurs nouvelles pièces d'identité nationale. Les résidents hors CEDEAO pourront également se procurer vingt-cinq-mille (25000) cartes produites. Un Numéro National d'Identification (NNI) est attribué à chacune d'elles. Douze-mille (12.000) réfugiés et migrants de retour ont été identifiés dans la zone nord du pays. L'État-civil a enregistré deux-cent-quarante-deux (242) centres fonctionnels sur un total de huit-cent-soixante-huit (868). L'état a aussi mis en place des mécanismes d'enrôlement des ressortissants de la CEDEAO dans le Registre National de la Population et de l'Etat Civil (RNPP). La structure Securiport a été sollicitée pour assurer la couverture des postes frontières.

La sensibilisation sera accentuée sur la loi spéciale de rétablissement d'identité et du renforcement de la politique de rapprochement en ouvrant des délégations régionales. Il en sera de même sur le retrait des nouvelles CNI. Les registres de l'État-civil sont désormais numérisés. La bonne nouvelle, c'est le basculement progressif de la demande d'acte de naissance en ligne. Les certificats de décès sont aussi sécurisés. Le PNUD a financé une opération pilote de délivrance des pièces administratives dans quatre localités du nord de la Côte d'Ivoire. L'essai a été réalisé en coopération avec l'ARTCI pour identifier des utilisateurs de téléphonie mobiles.